

LA CARICATURE FRANÇAISE,

JOURNAL SANS ABONNÉS ET SANS COLLABORATEURS.

SE VEND PARTOUT.]

N^o. VI, 23 AVRIL 1836.

[PRIX: 2 FENCE.]

La Caricature française paraît une fois par semaine, par livraison de quatre pages de texte et une planche nouvelle; chaque quatrième livraison aura en sus une planche de celles qui ont déjà été insérées dans le *Satirist*.

Les vingt-cinq livraisons formeront un in-quarto de cent pages de texte et vingt-cinq ou trente caricatures.

Chaque quatrième livraison portera le titre des caricatures des quatre suivantes



MONSIEUR BARTHE,
l'ex-carbonaro, *œil absent* en permanence.

No. V. Cupidon Sébastiani dans l'attitude pittoresque de la diplomatie de Louis-Philippe demandant la médiation pour la *bamboche* américaine.

No. VI. M. Barthe, l'ex-carbonaro, *œil absent* en permanence.

No. VII. Le bouquet de la *Saint Philippe* offert par M. Thiers, ainsi nommé parce qu'il n'est pas la moitié d'un grand homme.

No. VIII. Monsieur d'Argout et
....son nez.

No. V. Avec Notes biographiques.

No. VI. Avec Notes biographiques.

No. VII. Avec Notes biographiques.

No. VIII. Avec Notes biographiques.

L'intention de la *Caricature* n'est pas de donner à Maître Barthe, avocat, ayant passé par le ministère de l'*injustice*, et pour le quart-d'heure, président de la Chambre des Comptes, où il trouve le sien, dit-on, pair d'une des *comiques fourrées*, et figurant dans le *procès-monstre*, dont M. Barthe, siégeant pour condamner des patriotes, n'était certes pas, moralement et physiquement, la moindre *monstruosité*.

L'intention de la *Caricature* n'est pas de donner à ce personnage plus d'importance qu'il n'en a ; son portrait même ne figurerait pas dans le journal, sans l'engagement pris, de donner au public anglais, une série des *jolis garçons*, faisant partie de l'honorable *ordre de choses* qui régit, ou plutôt désorganise la France.

Voyez, lecteurs, M. Barthe, avec son *œil absent*, pour esquiver l'épithète de borgne, qui en France est presque toujours précédé de celui de *vilain* ; M. Barthe, à titre de *joli garçon*, aurait droit de réclamer contre l'oubli, et comme dans le *pays des aveugles, les borgnes sont rois*, et que la pauvre France, qui n'y voit certes plus goutte, depuis qu'elle s'est livrée à la fabrication *des sires*, pourrait bien un jour avoir recours à M. Barthe, pour cela même de son *œil absent*, il prendra, en attendant, rang dans la série des portraits, escorté de l'extrait de sa biographie, qui prouve qu'être borgne n'empêche pas d'avoir un *fameux* aplomb politique. *Ce fut à La Rochelle, que dans une réunion de Carbonari, M. l'avocat Barthe, fit jurer sur un vase rempli de sang, et brandissant un poignard d'une main, haine aux tyrans, et principalement à tout ce qui portait le nom de Bourbon* ; comme avocat, M. Barthe a déployé la même sensibilité pour défendre le misérable *Bouquet*, qui avait empoisonné sa femme et ses enfants, que pour la défense des accusés politiques Paummier et Bories. On sait que les avocats doivent défendre toutes les causes dont ils se chargent, mais on sait aussi que les avocats d'un beau talent et hommes d'honneur, usent du droit qu'ils ont de refuser de *vilaines causes*, droit dont M. Barthe ne s'est jamais servi lorsque la défense offrait un côté *sonore* ; du fait, ce qu'on peut dire avec la plus grande vérité, c'est que le *borgne* que voilà, après avoir sali une opinion patriotique par de dégoûtantes parodies de *boucherie*, avoir usé de la trop confiante protection de l'honorable Dupont de l'Eure, pour se poser en homme politique et dévoué à la royauté d'Août, après avoir lâchement trahi M. Comte, qui s'était confié à lui pour défendre l'indépendance de la magistrature, M. Barthe s'est définitivement placé au-dessus de toute honte dans la réaction contre les hommes de Juillet, et en mettant en vigueur, comme ministre de l'*injustice* de 1830, les ordonnances tyranniques de Louis XVIII contre les jeunes gens des écoles, établissant un tribunal dont il avait avec tant de véhémence combattu l'illégalité ; et il a mis le cachet à ses infamies politiques, comme juge dans le *procès-monstre*. On raconte que M. Barthe, fils de paysan, naissance chagrinante pour ce *borgne* mauvais cœur, depuis que les dignités ont remplacé le vase *ensanglanté* et le *poignard du carbonaro*, on raconte que sa mère ayant envoyé son portrait à son *fieu*, devenu ministre, celui-ci rougissant du costume de paysanne de la brave femme, fit calquer derrière un cadre à coulisse, le portrait de *Mlle Adélaïde d'Orléans*, et que les jours de réception, on tourne la pauvre vieille mère le visage au mur, pour mettre en évidence la sœur chérie du roi d'Août, comme si le visage d'une *vieille princesse* était meilleur à voir que celui d'une vieille paysanne. Dans le *procès-monstre*, on sait comme M. Barthe s'est conduit, et la boue que les patriotes accusés lui ont jeté à la face ; mais, ce qui est moins connu, c'est la part active et couronnée de succès, qu'on donne à M. Barthe dans la confiance inspirée à un assassin maladroit *qu'il aurait sa grâce*, confiance qui a provoqué les fausses accusations de ce misérable, et qui l'a soutenu au pied de l'échafaud, jusqu'au moment où les têtes de ses deux victimes fussent tombées. M. Barthe a une part active dans les *moyens de flagornerie* qui ont fait jouer un rôle à *l'habitante de la Salpêtrière, la vile concubine d'un voleur, l'ennemie et la rivale de sa mère, l'accusatrice de ceux qui lui firent l'aumône, la laide et borgne Nina Lassave*. On conçoit cette bienveillance de M. Barthe, pour cette fille, qui se ressemble s'assemble, et désormais on dira, c'est Barthe le *borgne* qui a stilé la *borgne Nina Lassave*. Avec cela, tout n'est pas dit sur *Maître Barthe*, mais les *borgnes* étant l'aversion décidée de la *Caricature*, elle pense que c'est assez comme cela pour le journal et pour les lecteurs.

LETTRE D'UNE DES VICTIMES DES DÉLATIONS DE FIESCHI ET SA VILE CONCUBINE NINA LASSAVE.

“ A l'instant, on vient de me lire l'arrêt de la Cour des Pairs, qui me condamne à la peine capitale, Je vous l'ai dit, M. Dupin, et permettez-moi, mon cher et honorable défenseur, de vous le répéter, je n'ai jamais fait le mal, jamais je ne l'ai conseillé, et jamais je n'ai payé pour le faire. Je *meurs victime*, je ne sais de qui, ni par qui. *Fieschi*, en s'introduisant chez moi, avait quelque mauvais dessein, celui de me compromettre, celui de me perdre ; *sur la tête de mes jeunes et quatre malheureux enfants, sur celle de mon épouse, leur mère infortunée, celle de mon neveu orphelin*, je vous jure à la face de Dieu, que si *Fieschi*, à qui je n'avais parlé depuis environ deux mois, avait suivi mes principes de tous les temps, jamais son crime n'eût été commis, jamais il n'aurait fait à la France tout le mal qu'il a fait, il serait au contraire devenu ouvrier laborieux après s'être constitué prisonnier et fini son temps. Voilà, Monsieur, la vérité ; on a dit que derrière moi il y avait des conspirateurs dont je n'étais que l'instrument, ceci est encore une erreur ; *le crime est dans Fieschi*, il épargne et accuse ceux qu'il veut épargner ou accuser ; voilà toute la vérité. *je ne suis pas le complice de Fieschi*, mais *je suis sa victime*, prêt à mourir. Je vous dis toute la vérité, mon éloquent défenseur, dans ma pensée, je suis sacrifié ; faites, je vous prie, Monsieur, qu'il me soit accordé quelques jours pour écrire à mes amis les plus intimes, et pour régler les intérêts avec mon associé de Lagny, pour indiquer à ma famille, à mes quatre malheureux enfants, le chemin qu'ils auront à suivre après moi. Mon nom, c'est

mon malheur, mes injustes et antérieures persécutions c'est mon crime. Je finis..... *on me met la camisole de force.* Je ne puis vous en dire davantage ; il m'est impossible pour cela même, d'écrire à M. Marie, pour le remercier et lui exprimer toute ma reconnaissance; encore une fois, je finis ; *on me met la camisole de force.*

“ Adieu, Monsieur,

“ Signé THÉODORE PEPIN.

A l'homme le plus doux, le moins irascible, (comme le prouve même cette lettre écrite après signification de la plus injuste des sentences), on met la *camisole de force*, diminutif de la torture abolie ; au vieux Morey, anéanti par une longue maladie, accablé d'une goutte douloureuse, on met *la camisole de force* ; on refuse toutes les consolations des adieux à ces deux hommes condamnés à la peine capitale, *sans preuves suffisantes* ; mais pour *le délateur, le voleur, le faussaire*, pour *l'assassin de quatorze personnes tuées*, et trente blessées, pour ce *mendiant politique*, opprobre vivant de trahison, de bassesse, d'ignorance et de stupide vanité, pour *Fieschi*, toutes les indulgences ont été réservées, ainsi que pour sa *borgne* concubine ; et ces deux favoris de MM. Pasquier, Barthe et de *Camille* de Montalivet et Ladvocat, ont pu se voir, s'écrire, trafiquer du plus plat des grifonnages ; et enfin, Louis-Philippe n'a trouvé à user de *sa prérogative* qu'en faveur de cet assassin faufaron. Voici ce que cette Majesté a *autographié* en marge du rapport du conseil des ministres, sur l'exécution de l'arrêt de la Cour des Pairs :

“ J'entends que pour les *aveux* de Fieschi, et sa conduite pendant le procès, il lui soit fait *remise* de la partie accessoire de la peine, et je regrette profondément que plus ne me soit permis.”

En signant la mort d'un jeune et malheureux père de quatre enfants en bas âge, on se demande si la Majesté bourgeoise ne s'est pas souvenue de l'habile exploitation qu'elle avait su faire elle-même de ce titre pour inspirer de l'intérêt ? On désire savoir également, si la main qui a signé le supplice d'un *vieux soldat républicain*, est celle dont l'avant-bras porte le tatouage de *vive la République !*

ON DIT, ET ON AJOUTE.

On dit qu'il existait dans la Nubie des espèces de rois jouissant de toutes les prérogatives du pouvoir absolu, pillant leurs sujets sans scrupule, mais se gardant bien d'attenter à la vie d'un seul, parce que la famille de celui-ci eût été *en droit* d'user de représailles sur les membres de la famille royale et du roi de *Dar-el-Mahass* lui-même ;—On ajoute que Louis-Philippe, qui n'est pas *imbu* de ce respect pour la vie de ceux qui ne sont pas cependant *ses sujets*, est dans de continuelles alarmes qu'ils ne finissent par user de ce droit si redouté au *Dar-el-Mahass*. On dit que Louis-Philippe assure encore que des malveillans travaillent à lui faire perdre l'*affection* du pays ;—On ajoute que la Majesté ne sait ce qu'elle dit, parce qu'il est impossible de perdre ce qu'on n'a jamais possédé. On dit que rien n'est plus pénible pour un grand peuple que de se voir gouverné par ce qu'il sent être au-dessous de lui ;—On ajoute que c'est pour cela sans doute que la France est si mal à son aise. On dit, que les faits changent, mais que la justice et le droit ne changent jamais ;—On ajoute que pourtant *tout*, mais *tout*, est absolument changé en France. On dit que lorsque *Cormenin* aperçut les ongles crochus de tous ces dévoués aux mains de qui tombait la révolution de Juillet, il se retira en arrière pour les voir *fonctionner* ;—On ajoute que l'honorable député en a vu de belles depuis bientôt six ans que cela dure. On dit que Monsieur Dupin assurait dans un temps qu'une *quasi-légitimité* est la plus *immense des absurdités* ;—On ajoute que jamais depuis ce jour M. Dupin n'a dit chose qui vaille cela. On dit que *Mons Guizot* assure que les Français sont de grands coupables qu'il faut rendre heureux malgré eux, et que l'on n'y parviendrait qu'en établissant les cours prévôtales ;—On ajoute qu'on voit bien que *Mons Guizot* n'est ni grand ni français. On dit qu'un peuple ennemi des traîtres et de la tyrannie, et en guerre avec les premiers, doit avoir perdu le fourreau de son épée, et ne pas accepter un armistice avant d'avoir fini le combat, sans quoi il n'est pas digne de l'avoir commencé ;—On ajoute que *c'est en France qu'il se perd le plus de fourreaux d'épées*. On dit que c'est surtout en France que le ridicule tue autant que le poignard ;—On ajoute que cela a cessé d'être vrai, sans quoi la mortalité la plus épidémique aurait frappé depuis long-temps les Tuileries, le Luxembourg, et la Chambre des députés. On dit qu'autrefois un roi de *France* était un dieu, mais qu'aujourd'hui un roi des *Français* ayant *trotté* dans la boue en redingote et en feutre, est moins qu'un homme ;—On ajoute que le trône n'a plus d'auréole en France depuis que les manœuvres de *Philippe-Egalité* ont aidé à enseigner au peuple que la hauteur d'un trône est à celle d'un échafaud, connaissance peu rassurante pour le fils de cet *honnête homme*. On dit qu'une grande révolution démocratique s'opère parmi nous ; que tous la voient, mais ne la jugent pas de la même manière, que les uns la considèrent comme une chose nouvelle, et la prennent pour un accident qu'ils espèrent pouvoir encore arrêter, tandis que d'autres la jugent irrésistible, parce qu'elle leur semble le fait le plus continu, le plus ancien, et le plus permanent que l'on connaisse dans l'histoire ;—On ajoute, nous verrons bien, et rira bien qui rira *le dernier*. On dit que James Ryan, bourreau à Simoniak, en Irlande, s'est pendu par désespoir de n'avoir eu personne à pendre ;—On ajoute, que ne se fit-il plutôt bourreau de Louis-Philippe ? Il aurait guillotiné en compensation.

NOUVELLES DE FRANCE.

Depuis quelques jours la désolation des désolations régnait aux Tuileries, on ne parlait que de *malheureux événement*, de *perte irréparable*, de *chose impossible à remplacer*, on vit Louis-Philippe arracher son faux

toupet, la ci-devant Adèle Egalité rajeunir ses attaques de nerfs, et le petit nombre de dévoués se demander à voix basse à quoi allait aboutir cette bruyante et inusuelle sensibilité des deux chères royales personnes, et quel en était l'objet? lorsque la voix légèrement altérée du sire, le leur apprit, en faisant entendre ces honorables regrets: "Thiers est perdu!...Thiers est perdu, peut-être dans une botte de postillon!... Peut-être étouffé dans un panier à salade!...Enlevé, peut-être, dans le ridicule de Madame de Flahaut!... Que sais-je? car enfin, tout président du conseil que j'ai permis qu'il soit, il est si petit, si petit!... Qui sait, grand Dieu! peut-être bien quelque républicain l'aura fourré dans sa cartouchière? Tant il est que Thiers est perdu, et que me voilà avec la république sur les bras, sans moyen aucun de confectionner le moindre petit complot.... Ah, Thiers seul est ce qu'il faut à ma royauté! Bassesse, effronterie, cupidité déhontée, et le résidu des infamies gouvernementales de l'école Fouché et Talleyrand anté sur ce qu'il y a de plus bas et de plus commun au monde; faquin, insolent ailleurs, avec nous souple et rampant, expert à tout marché qui promet un lucre, et prêt à vendre la France pour un tant pour cent bien stipulé pour lui et pour moi. Thiers, ah! Thiers est l'homme de ma royauté! C'est mon homme, le perdre avant d'en avoir tout-à-fait fini avec ces maudits républicains, est, hélas, du plus funeste présage!" Ainsi parlait le roi d'août, lorsqu'une voix de soprano enroué se faisant entendre, coupa court aux jérémiades du sire, annonçant le retour du Thiers si regretté par le maître; le premier avec ce maintien distingué et ce ton de bonne compagnie qui lui forment une seconde nature, raconta son aventure dans les termes suivants pour égayer l'illustre auditoire.

Oyez ceci, bonnes âmes,
J'ai voyagé dans l'enfer.
Moloch, Sadoch, Lucifer
Allaient me jeter aux flammes,

Avec leurs fourches de fer,
Déjà prenait feu mon linge,

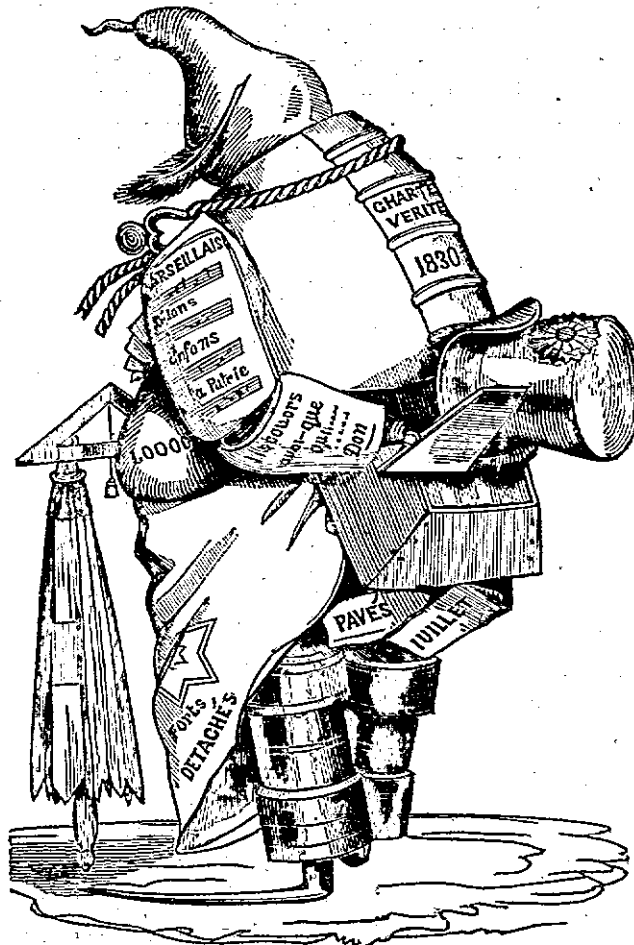
Mon pourpoint était roussi;
Mais par bonheur, Dieu merci,
Satan me prit pour un singe
Et me lâcha—me voici.

L'ÉNIGME.

Abondance de bien ne nuit pas plus ici qu'ailleurs, et la Caricature ne peut s'empêcher de reproduire cette énigme, en preuve de la malicieuse irrévérence avec laquelle les incorrigibles légitimistes se permettent de traiter la royauté bourgeoise, car se méprendre au sujet de l'énigme que voici est impossible, la poire et la corde, il n'y a rien de moins énigmatique que cela, aussi la chansonne-t-on déjà, sous le titre fort clair et positif du *Roi Coco* premier, sur l'air de: *Cadet Roussel est bon enfant*.

ÉNIGME FACILE

Sur ma tête j'ai mainte abeille,
Une poire pour chef, une plume à
l'oreille;
La même qui signa la proclamation
Adressée aux Français après l'inva-
sion.
A la place du col, sur mon larynx
s'applique,
Du dernier des Condés la cravate his-
torique.
Un sac de mille écus me tient lieu
d'abdomen,
Une truelle en fer représente ma main,
Et l'autre d'une équerre offrant la
ressemblance,
Avec un vieux rissard sur mon ventre
s'avance.



A DEVINER.

Des bastilles le plan me sert de ta-
blier,
Le fond de ma culotte est un auge à
mortier.
La sainte Marseillaise au balcon écor-
chée,
Figure mes deux bras, au bout des-
quels on voit
Un feutre où s'imprima la crasse de
maint doigt.
Sous l'épine dorsale, au sacrum, on
découvre
Deux pavés, enlevés sur les tombeaux
du Louvre.
Enfin sur deux clissoirs je marche à
reculons,
Deux angles de canules en guise de
talons.

LA CONTEMPORAINE.

Propriétaire, Auteur et Editeur responsable de la CARICATURE FRANÇAISE, et des fac-simile du Prince Emigré, Louis-Philippe,

A LA POIRE COURONNÉE, 31, YORK BUILDINGS, NEW ROAD,

LONDRES.